

MAIRIE DE MEZILHAC
07530

Tél/Fax : 04 75 38 77 26

Courriel : mezilhac.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 OCTOBRE 2016 18H00
Suite à convocation de Monsieur le Maire en date du 18 OCTOBRE 2016

La séance est ouverte à 18H40 en présence de :

H.TARIOT, R.ÉTIENNE, J. , G.FAURE, TEYSSIER B., D.MATHON, M-J SOLE-GIRAUD, J.MATHON, J.MEDICO, J.SOUBEYRAND

Conseiller en exercice : 10 Présents : 09 Votants : 09

Absents excusés : Madame SEVEYRAC M.

Secrétaire de séance : M-J SOLE-GIRAUD

Ouverture de séance : 18h06

1° Délibération autorisant Monsieur le Maire à procéder à une décision modificative sur budget eau et assainissement :

Compte 208 : + 5000 € Compte 2315 : - 5000 €

Votants : 9 Pour 9 Contre 0

2° Délibération autorisant Monsieur le Maire à émettre les titres correspondants aux impôts fonciers des ayants droits du sectionnal du CROUZET.

Votants : 9 Pour 9 Contre 0

3° Délibération portant sur le rapport 2015 de la médiathèque Intercommunale.

Votants : 9 Pour 9 Contre 0

4° Délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer un agenda d'accessibilité pour les bâtiments communaux au titre des années 2017 à 2019 et à transférer le bureau de l'agence postale dans les locaux de la mairie.

(Maintien des heures d'ouverture et fonctions séparées pour la secrétaire actuelle) matin ouverture agence postale, après-midi secrétariat de mairie.

Année 2017 : mise en accessibilité des locaux de la mairie et salle des associations, traçage parking,

Année 2018 : travaux sur les deux églises,

Année 2019 : travaux complémentaires ou non effectués des deux années précédentes.

Votants : 9 Pour 9 Contre 0

5° Délibération concernant enfouissement 20 000 volts dans chemin communal du col au sarailier, décision reportée dans l'attente de précisions sur avantages et inconvénients de ces travaux.

Votants pour report de la décision : 9

6° Délibération fixant le coût d'une heure de fraisage des chemins communaux par Monsieur Baptiste TEYSSIER : 100 ht de l'heure de fraisage.

Monsieur BAPTISTE TEYSSIER ne prend pas part au vote :

Votants : 8 Pour : 8

La séance est close à 19h20.

LES DELIBERATIONS SONT A VOTRE DISPOSITION AU SECRETERIAT AUX HEURES D'OUVERTURE.

Fait à Mézilhac le samedi 29 octobre 2016

Le MAIRE

SOUBEYRAND Jacky

- 1) Tableau mairie 2) Tableau hameau de Sardiges 3° site internet commune
Affiché ce jour

